

Choux alimentaires ou d'ornement, radis ou hortensias, l'horticulture c'est maîtriser des calendriers de production, planifier des chantiers, prévoir des approvisionnements, choisir des espèces, des techniques et des investissements. L'objectif du BTSA Production horticole est de former des techniciens supérieurs capables :

- d'assurer le suivi des cultures dans une entreprise horticole
- de commercialiser les produits horticoles alimentaires et non-alimentaires
- de conseiller et de devenir technicien d'expérimentation.

Dans le domaine de la production :

- il participe à l'élaboration du plan de production et le met en œuvre en assurant le suivi des cultures.
- il organise la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise en marché.

Dans le domaine du conseil :

- il répond aux demandes d'appui technique et technico-économique exprimées par les responsables d'exploitation ou de cultures.
- il participe à l'animation locale et au développement des liaisons entre les producteurs.

Dans le domaine de l'expérimentation :

- il met en place un protocole d'expérimentation au sein d'une équipe, en entreprise ou en station, sous le contrôle du responsable de la recherche.
- il participe à la diffusion des résultats de l'expérimentation.

➡ Débouchés

Après quelques années d'expérience, il est responsable ou chef de culture alimentaire (légumes et/ou fruits) ou non-alimentaire (pépinière et/ou floriculture).

Il peut également s'orienter dans le secteur de la distribution en devenant, par exemple, technico-commercial (vente de plantes, de fleurs, de produits phytosanitaires etc.).

Employé par divers organismes (chambre d'agriculture, groupements de producteurs etc.), il peut devenir agent de développement ou conseiller horticole ou technicien d'expérimentation.

Métiers accessibles :

- Arboriculteur(trice)
- Chef de cultures légumières
- Horticulteur(trice)
- Maraîcher(ère).

➡ Accès à la Formation

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- Bac techno STAV
- Bac pro Productions horticoles, Aménagements paysagers

Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.

➡ Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h45
Education physique et sportive	1h30
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	1h30
Physique-Chimie	0h15
TIM	0h45
SESG/Gestion entreprise	4h15
STA/Productions végétales	1h15
STA/Production horticole	6h
Sciences techno. Equipement/Agroéquipement	1h15
Module initiative local (MIL)	3h

(1) Horaire hebdomadaire

Deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

- **1er groupe** : épreuves terminales en fin de formation
 - Expression française et culture socio-économique, coeff. 6
 - Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnelle, coeff.12
- **2ème groupe** : sous forme de contrôle en cours de formation (CCF) :
 - Traitement des données, coeff. 3
 - Communication, coeff. 3
 - Langue vivante 1, coeff. 3
 - Analyse d'un bassin de production, pilotage de l'entreprise horticole, coeff 2
 - Conduite de production, organisation du travail, coef. 7

Descriptif des matières

Connaissance des différentes espèces horticoles et de leurs exigences (végétaux de pépinières, productions florales, fruitières ou légumières...).

Biologie-écologie, agronomie, bioclimatologie (étude des potentialités agronomiques du sol, de la croissance des végétaux, des conséquences d'une culture de l'environnement...).

Conduite d'une culture : choix des cultures adaptées, prise en compte de l'état du sol, établissement d'un calendrier de cultures ; prévision des besoins en main d'œuvre et en matériel, encadrement d'une équipe, réglage et utilisation du matériel de culture ; analyse du bilan économique d'une culture, proposition d'orientation en vue d'améliorer la production et la commercialisation.

Initiation à la gestion d'une entreprise horticole : gestion des approvisionnements, établissement d'un budget prévisionnel, préparation d'une décision d'investissement...

Module d'initiative locale (MIL) : Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.

Le module d'accompagnement au projet personnel et professionnel doit aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

Stages

12 semaines à 16 semaines de stage (dont 4 semaines consécutives minimum en première année) complètent la formation.

Statistiques

Statistiques nationales :
en 2017, 78% de réussite.
en 2018, 81% de réussite.

Poursuites d'études

Bien que le BTSa soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à poursuite d'études en :

- **Second BTSa** en un an
- **Certificat de spécialisation agricole (CSA)**
 - CSA Responsable technico-commercial en agrofournitures ou agroéquipements
- **Licence professionnelle** en un an
 - Agronomie spécialité agriculture et développement durable
 - Productions végétales spécialité technico-commercial en agroéquipement
 - Management des organisations spécialité manager en entreprises d'horticulture et de paysage (Angers; Rennes)
 - Aménagement du paysage spécialité gestion environnementale du paysage végétal urbain (Orsay)

- **Classe préparatoire scientifique** post BTS-BTSA-DUT au lycée agricole du Paraclet, Cottency (80). Elle prépare aux concours C - ENSA et concours C ENITA permettant d'intégrer des écoles d'ingénieurs comme les écoles AgroParisTech et les ENITA.
- **Ecoles d'ingénieurs**, par exemple
 - Institut polytechnique La Salle à Beauvais. Après examen du dossier et entretien : entrée en 2e année pour les titulaires diplômés d'un BTSA ou en 3e année pour ceux qui peuvent également justifier de trois années d'expérience professionnelle.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

- 30 Uzès**
MFR Le Grand Mas (Privé sous contrat) 
MFR Le Grand Mas (Privé sous contrat) **A**
- 34 Gignac**
Lycée technique agricole (Privé sous contrat)
- 66 Théza**
LEGTA Garcia Lorca (Public) 
- 31 Labège**
Lycée La Cadène (Privé sous contrat)
- 31 Saint Gaudens**
CFAA Piémont-Pyrénées (Public) **A**
- 82 Montauban-Capou**
LEGT Agricole (Public)

A formation en apprentissage

 Internat / Hébergement possible

Pour en savoir plus

- Guide régional " choisir ses études supérieures "
- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Le dico des métiers
- Parcours Les métiers de l'agriculture

Sur internet

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Ens. supérieur et recherche
- www.portea.fr.
- www.ecologie.gouv.fr
- www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr
- www.equipement.gouv.fr/recrutement

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).